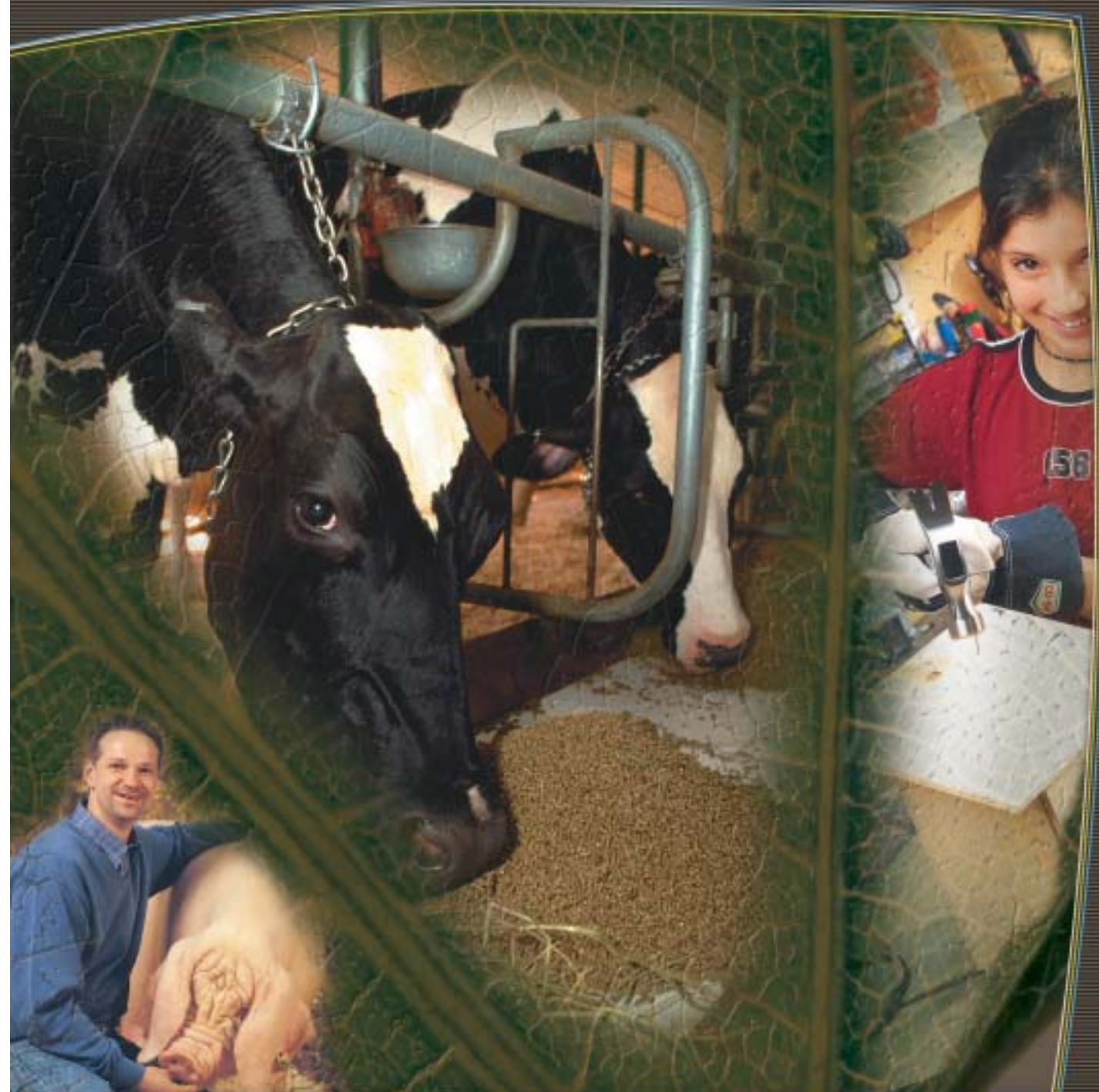


FAITS SAILLANTS

	2003	2002
	(en milliers de dollars)	
Ventes	2 755 096 \$	2 480 291 \$
Bénéfice d'exploitation	6 572	40 080
Excédent d'opération	26 136	42 481
Ristournes	8 203	17 200
Excédent net après affectation	13 585	17 059
Débiteurs et stocks	359 309	367 779
Actif à court terme	367 256	379 814
Fonds de roulement	127 981	123 742
Immobilisations corporelles, au coût	651 801	636 884
Immobilisations corporelles, valeur comptable	309 145	309 477
Actif total	753 753	769 788
Dettes à long terme	178 825	178 212
Actions privilégiées et avoir	261 689	247 163
Nombre d'employés	9 644	10 096

FAITS SAILLANTS • FAITS SAILLANTS • FAITS SAILLANTS • FAITS SAILLANTS



Avoir la fibre coopérative c'est être capable d'intégrer les valeurs d'équité, de respect, de démocratie et de partage de la richesse à la dimension des affaires de l'entreprise. **Ernest Desrosiers**, directeur général de la Division de l'approvisionnement de la ferme



Bien que nos efforts et notre attention aient été davantage concentrés au cours de l'exercice sur la gestion courante de nos activités, la direction du vaisseau amiral du mouvement coopératif agricole impose de ne pas perdre de vue les grands enjeux qui confrontent notre secteur d'activité.

À cet égard, force est de constater que les effets pervers de la mondialisation de l'économie et de la concentration des grandes entreprises du secteur agroalimentaire touchent maintenant le quotidien des producteurs et productrices agricoles du Québec.

La morosité qui frappe le monde agricole n'est pas le fruit de nos humeurs ou d'une mauvaise saison. Les statistiques sont éloquentes. Le revenu des producteurs et productrices agricoles est en forte diminution et l'endettement, à la hausse, et ce, malgré les effets positifs de l'action syndicale et coopérative dont nous bénéficions et qui font l'envie de nos collègues des autres provinces.

Les crises de la vache folle, d'abord albertaine, puis américaine ont révélé à plusieurs la complexité du secteur agroalimentaire et l'intercomplémentarité de nos productions. Les gouvernements devront prendre acte que leurs législations complexes qui régissent la sécurité et le commerce alimentaires ont démontré leurs inaptitudes à gérer convenablement de telles situations et permis que les producteurs du Québec se retrouvent tout aussi pénalisés que les producteurs de bœuf de l'Ouest.

La publication en cours d'année du rapport du président des négociations sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), M. Stuart Harbinson, et surtout l'entente avortée de justesse de la présente ronde de négociations de l'OMC à Cancún, au Mexique, laissent peser de sérieux doutes sur la capacité du Canada à préserver ses systèmes de gestion de l'offre.

Plus près de chez nous, l'élaboration d'une réglementation environnementale plus coercitive, la prolongation du moratoire en production porcine et les questions laissées en suspens par le rapport sur le développement durable de la production porcine, émis par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), contribuent également à maintenir ce climat de morosité.

Finalement, après une percée importante au niveau provincial et des signes encourageants au niveau fédéral concernant la capitalisation des coopératives, l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Québec nous aura retournés à la case départ avec l'imposition d'un moratoire sur la participation des coopératives agricoles au Régime d'investissement coopératif.

LE POUVOIR D'AGIR

Les coopératives agricoles du Québec ne peuvent à elles seules constituer une solution à tous ces problèmes. Elles peuvent et doivent faire partie des solutions à mettre en œuvre et contribuer, dans leurs champs d'activité, à ce que ces enjeux se transforment en

occasions de développement pour leurs membres.

Quand on jette un coup d'œil derrière nous, on constate que le monde agricole québécois a traversé avec succès de nombreuses crises. La clef du succès à cet égard a

Notre Division de l'approvisionnement de la ferme CO-OP est le principal fournisseur d'intrants en productions végétales au Québec : produits de protection des cultures, fertilisants et semences.

Grâce aux activités de la Ferme de recherche Techno Champs, les producteurs membres et coopératives affiliées bénéficient de la mise en marché de nouvelles variétés de semences pour les grandes cultures. La Division commercialise l'ensemble de ses produits du secteur des productions végétales sous trois marques de commerce : CO-OP, SQS et Elite.

toujours été pour les producteurs et productrices agricoles du Québec et leur coopérative leur grande capacité à se concerter et à s'adapter aux changements.

Bien sûr, la recherche d'une plus grande efficacité opérationnelle est une préoccupation constante dans nos entreprises coopératives. Mais pour faire plus et mieux avec les mêmes outils, l'on se doit parfois de modifier nos façons de penser et de voir le monde, et d'élargir nos horizons. C'est généralement ainsi que l'on réussit à dégager plus de synergie entre partenaires.

Ainsi, la Coopérative fédérée de Québec a procédé cette année au regroupement de sa Division des pétroles Sonic avec sa Division de l'approvisionnement de la ferme. La création de la Division d'agrofourniture CO-OP/Sonic vise à dégager plus de synergie entre nos deux secteurs d'activité et à faciliter l'intégration des coopératives dans la distribution de produits pétroliers.

Ce regroupement devrait donc permettre des économies d'échelle et le développement de nouveaux projets qui profiteront à l'ensemble des composantes du réseau CO-OP.

Dans le même ordre d'idées, au mois d'avril dernier, les présidents participant au Forum des présidents de la Coopérative fédérée de Québec ont convenu d'initier une vaste réflexion devant conduire à l'optimisation de la fabri-

cation et de la distribution du secteur des productions animales CO-OP et de la prestation de services-conseils.

Cette révision de nos façons de faire dans le Secteur des productions animales a reçu l'aval des présidents, vice-présidents et directeurs généraux présents à la réunion semestrielle du mois d'août. Elle devrait conduire, à terme, à plus d'intercoopération et de synergie entre les partenaires du réseau CO-OP, afin de livrer plus uniformément des produits et services, à prix encore plus compétitifs, à ceux et celles qui sont notre raison d'être, nos membres.

Le succès de cette réforme est maintenant entre vos mains, et je suis convaincu que ce succès nous conduira dans les années à venir à l'émergence d'autres projets d'intercoopération visant à mieux servir nos membres et clients, tout en maintenant active la vie associative de nos coopératives au sein de nos collectivités.

Pour ce qui est des négociations de l'OMC et de la menace qui pèse sur nos systèmes de gestion de l'offre au Canada, la question est délicate et notre pouvoir d'influence, restreint. La Coopérative fédérée de Québec et Agropur se sont quand même jointes solidairement à la coalition pour un modèle agricole équitable (GO5), laquelle s'est donné pour mandat de faire la promotion de la gestion de l'offre dans le cadre de la ronde actuelle de négociations.

Nous avons également entrepris, au cours du présent exercice, des pourparlers avec l'Union des producteurs



MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT

Olymel s.e.c. est la propriété de la Coopérative fédérée de Québec et de SGF Soquia inc. qui détient 22,57 % de participation. Elle compte 11 fermes d'élevage, 17 établissements d'abattage, de transformation et de distribution ainsi que quatre bureaux de ventes. Elle traite chaque année 80 millions de poulets, 4 millions de dindons et 6 millions de porcs.

agricoles (UPA) visant à lui laisser l'exclusivité de la représentation des producteurs agricoles du Québec au sein de la délégation québécoise à la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

En poursuivant l'objectif de s'inscrire à titre d'organisation coopérative nationale à la Fédération canadienne de l'agri-

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GASTON BLAIS

CLAUDE COUTURE

FRANCINE FERLAND
Membre du Comité de vérification

LAURENT BOUSQUET
2^e vice-président, membre du Comité exécutif et membre du Comité de vérification

LÉO PINARD
Membre du Comité exécutif

ROGER BÉLIVEAU
Membre du Comité exécutif

GHISLAIN CLOUTIER
1^{er} vice-président et membre du Comité exécutif

DENIS RICHARD
Président et membre du Comité exécutif

culture, la Coopérative fédérée de Québec entend se donner une voie de représentation des intérêts précis de ses membres, tout en maintenant sa concertation avec l'UPA dans la défense des intérêts des producteurs et productrices agricoles du Québec. Cette décision s'inscrit d'ailleurs dans la poursuite de l'œuvre d'affirmation de la Coopérative fédérée de Québec entreprise depuis quelques années.

La même approche a prévalu sur la question environnementale. La Coopérative fédérée de Québec a depuis longtemps statué qu'à l'égard des représentations à faire sur la mise en place d'une nouvelle réglementation environnementale, les intérêts de nos membres n'étaient pas différents de ceux de l'ensemble des producteurs agricoles du Québec et que ces derniers ne devaient parler que d'une seule voix.

Cela ne nous a pas empêchés de participer activement aux audiences du BAPE sur le développement de la production porcine et d'accentuer nos efforts pour doter nos membres de solutions concrètes facilitant l'adaptation de nos pratiques agricoles aux nouvelles normes qui sont mises en place.

La tâche à cet égard est colossale, et nos efforts au cours des dernières années ont porté tant sur la régie d'élevage et les pratiques culturales que sur les procédés de traitement du lisier. Déjà, des progrès considérables ont été faits et des

solutions économiques, pratiques et viables pour les producteurs agricoles se dessinent à l'horizon.


Forte du mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale des sociétaires l'an dernier, la Coopérative fédérée de Québec compte poursuivre sans relâche ses efforts pour faciliter l'adaptation de ses producteurs membres aux nouvelles règles environnementales à venir.

L'imposition d'un moratoire sur la participation des coopératives agricoles au Régime d'investissement coopératif a été un coup dur pour la Coopérative fédérée de Québec et ses coopératives affiliées. Je me réjouis cependant de la volonté des coopératives du réseau de ne pas déclarer forfait.

La mobilisation des coopératives, l'automne dernier, pour rencontrer les nouveaux élus de leur région et leur expliquer la coopération agricole et la problématique spécifique à la capitalisation de celle-ci, ne peut être que bénéfique, et je fonde encore de grands espoirs sur la maturité du gouvernement en place, pour répondre à nos attentes légitimes.

Je crois également que nos espoirs sont fondés en ce qui concerne la compréhension des enjeux liés à la capitalisation des coopératives agricoles de la nouvelle équipe en place au niveau fédéral.

L'établissement du moratoire sur la participation des coopératives agricoles au Régime d'investissement coopératif témoigne de la distance qui s'est créée entre le monde agri-



Notre Division des pétroles Sonic commercialise des carburants pour véhicules automobiles, du gaz propane, du diesel et de l'huile à chauffage pour sa clientèle des secteurs agricole, résidentiel, commercial et routier. Pour soutenir ces activités, elle offre une gamme complète de poêles et foyers fonctionnant au mazout et propane, de même que des pompes et réservoirs d'emmagasinement.

cole et la société civile. C'est pourquoi la question de la valorisation de la profession agricole est une préoccupation à la Coopérative fédérée de Québec.

C'est avec fierté que nous avons entrepris cette année notre cinquième année à titre de commanditaire principal de l'émission *Cultivé et bien élevé*, diffusée sur les réseaux de Télé-Québec et TV5.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NORMAND MARCIL

MICHEL DOUVILLE

MARC A. TURCOTTE

CLAUDE G. COUTURE

DANIEL GAGNON
Membre du Comité de vérification

BERTRAND COMEAU

LUC FORGET
Membre du Comité de vérification

Nous avons également participé cette année, à titre de commanditaire important, à la première édition des journées portes ouvertes sur les fermes du Québec, visant à rétablir le contact des populations urbaines avec l'agriculture.

Toutes ces actions ne réussiront peut-être pas à renverser à court terme ce climat de morosité qui pèse sur notre secteur. Elles illustrent cependant cette distinction coopérative qui nous donne un pouvoir d'agir sur notre destinée collective et nous permet d'être beaucoup plus que des clients satisfaits.

CONCLUSION

Ne nous faisons pas d'illusions, l'agriculture québécoise et canadienne traverse actuellement un cycle de turbulence comme nous n'en avons pas vu beaucoup depuis de nombreuses années. Il n'y a qu'à regarder la concentration accélérée du nombre d'exploitations agricoles pour conclure que des changements aux paysages agricoles du Québec sont à prévoir.

Quelle que soit la taille de nos exploitations agricoles, l'explosion technologique, les règles environnementales et l'accès aux marchés exigeront de plus en plus des exploitants agricoles l'appartenance à un réseau capable de les épauler dans leurs tâches quotidiennes et d'assurer la stabilité et le succès de leur entreprise.

Ce réseau, nous l'avons déjà. Présent sur l'ensemble du territoire québécois, bien enraciné dans son milieu et totalement dédié à nos intérêts, il représente une solution de rechange souhaitable à l'intégration. C'est à nous de l'orienter et de nous assurer de relever ensemble les défis de demain.

En terminant, j'aimerais remercier mes collègues du Conseil d'administration, pour leur clairvoyance et leur soutien indéfectible, et notre directeur général, M. Pierre Gauvreau, ainsi que ses principaux collaborateurs du Conseil de régie interne, pour leur expertise, leur compétence et l'expérience qu'ils mettent à notre service.

Je remercie également l'ensemble de nos employés qui œuvrent au quotidien pour faire du réseau CO-OP un partenaire d'avenir. J'aimerais également remercier tout particulièrement l'équipe d'Olymel pour son ardeur à redresser la situation financière de cette importante filiale et permettre ainsi de traverser la dernière crise.

Enfin, je ne peux passer sous silence tous ceux et celles qui participent activement aux instances et à la direction du mouvement coopératif agricole. Ce sont eux qui ont permis aux coopératives agricoles d'être des partenaires dynamiques de nos fermes, et ce sont eux qui permettront aux coopératives agricoles d'être nos partenaires d'avenir.

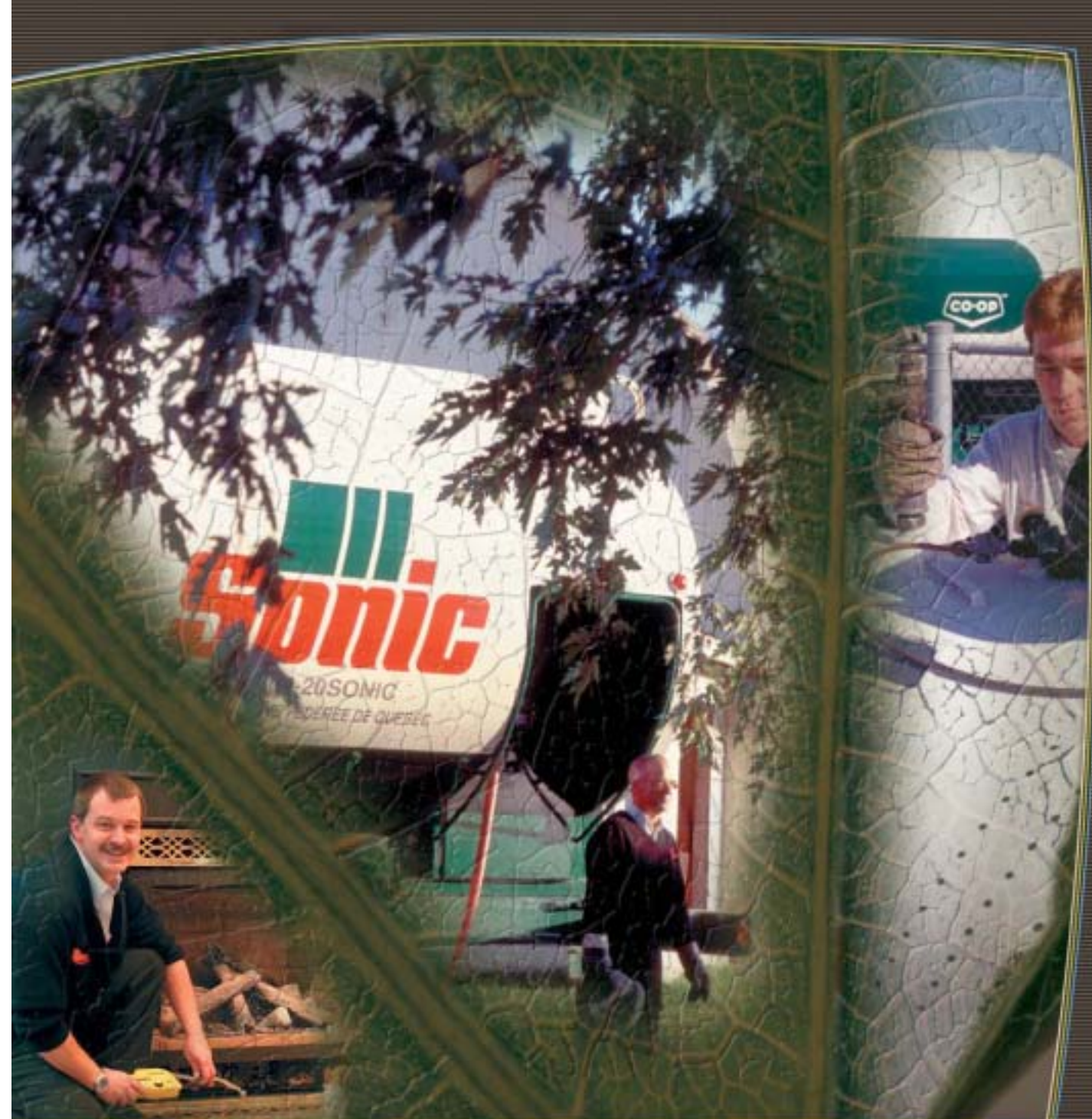


MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT • MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Coopérative fédérée de Québec est membre de Cooperative Research Farms (CRF), le plus grand réseau de recherche privé en alimentation animale au monde. Grâce notamment à cette affiliation, notre Division de l'approvisionnement de la ferme CO-OP a pu mettre au point un lait de remplacement pour génisses, le BOVO XLR, qui favorise le gain de poids de l'animal sans dépôt de gras. Par ailleurs, notre Division exploite la seule ferme de recherche de CRF située à l'extérieur des États-Unis, soit le complexe de Frampton, en Beauce, consacré à la recherche sur la truie.

Le président,


Denis Richard



La fibre coopérative s'apparente aux relations entre les membres d'une même famille. Un groupe de personnes, réunies pour combler des besoins communs, poursuivent leurs objectifs en s'assurant que chacun puisse s'exprimer en toute confiance et que les traitements soient équitables pour tous. **Dominic Scipio**, directeur général de la Division des pétroles



une somme totale de 8,7 millions de dollars, principalement expliquée par des ventes de droits de production. Au cours de l'exercice précédent, nous avons réalisé un gain net de 5,7 millions de dollars également généré principalement par des ventes de droits de production. Pour terminer la rubrique « autres résultats », le gain de dilution présenté à la note 2 des états financiers résulte de l'opération de capital conclue avec SGF Soquia inc. qui a augmenté sa participation dans le capital de notre filiale Olymel s.e.c.

Pour 2003, l'excédent d'opération, après déduction de la quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle, s'inscrit à 26,1 millions de dollars, alors qu'en 2002, il s'établissait à 42,5 millions de dollars.

L'excédent net, après déduction des ristournes et des impôts sur les bénéfices qui touchent l'avoir de la Société, s'élève à 13,6 millions de dollars, alors que celui de l'exercice précédent était de 17,1 millions de dollars.

(Pour la suite de cette présentation, les chiffres des ventes des divisions incluent les montants relatifs aux opérations interdivisions.)

LES VIANDES

La filiale Olymel s.e.c. a réalisé des ventes de 1,847 milliard de dollars, par rapport à 1,690 milliard de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des ventes est attribuable au niveau d'abattage de porcs plus élevé, tant au Québec qu'à Red Deer, de même qu'à la participation dans Aliments Prince, s.e.c.

La société Olymel s.e.c. a subi, pour l'exercice terminé le 1^{er} novembre 2003, une perte importante dans le secteur porcin. Cette perte est causée principalement par des niveaux mondiaux de stocks élevés et la rapide variation de

la valeur du dollar canadien qui ont eu pour effet de réduire sensiblement les marges brutes provenant de l'exportation. Cette année, les opérations du secteur porcin tiennent compte de 50 % des résultats de Aliments Prince, s.e.c. pour la totalité de l'exercice, alors qu'au cours de l'exercice précédent, elles n'incluaient que 21 jours d'exploitation.

Dans la volaille, la réduction de la production canadienne de poulet et de dindon amorcée au cours du premier semestre a créé un effet positif sur les prix, ce qui a permis un raffermissement des marges brutes au cours de notre deuxième semestre 2003. Dans ce contexte, les résultats du secteur de la volaille se sont améliorés par rapport à l'exercice précédent.

Avec les conditions économiques difficiles du secteur porcin, les résultats consolidés d'Olymel s.e.c. sont nettement inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Cette situation a amené l'entreprise à prendre des mesures de rationalisation, en cours d'exercice, afin de limiter les débours, tant au niveau des activités que des investissements. Ces actions ont porté leurs fruits et réduit l'impact de cette situation au cours des derniers mois de l'exercice.

Olymel s.e.c. a procédé, en date du 10 janvier 2003, à l'émission de parts additionnelles à SGF Soquia inc., en contrepartie d'un apport de capital de 25 millions de dollars. Ce deuxième investissement accroît la part de ce commanditaire dans Olymel s.e.c. à 22,57 %.

LES PÉTROLES

La Division des pétroles Sonic réalise des ventes de 280 millions de dollars, par rapport à 212 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse du chiffre

Plus de 50 % de la viande de porc issue des usines d'Olymel s.e.c. se retrouve sur les marchés d'exportation, notamment aux États-Unis, au Japon, en Australie, en Russie et au Mexique.

Photo : La section éviscération de l'usine de Vallée-Jonction a été modernisée en cours d'année. Trois sections ont été robotisées : la coupe des carcasses de porc et celle de l'os de croupe ainsi que l'ouverture abdominale.

d'affaires provient de l'augmentation des prix de vente reliée directement à des hausses de coûts d'intrants pétroliers, conjuguée à l'augmentation des volumes de vente de l'ordre de 14 %. La hausse de volume représente l'effet combiné de quelques facteurs, notamment l'impact des acquisitions des

à l'autonomie de ce dernier. Les ventes au 1^{er} novembre 2003 totalisent 17,3 millions de dollars, par rapport à 30,7 millions de dollars l'exercice précédent. La baisse des ventes ainsi que celle de la contribution nette sont attribuables au retour à l'autonomie du Centre agricole Coop de la Matapédia en mars 2003 et à celui de Profid'Or en décembre 2001.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les dépenses nettes des Services administratifs regroupent les frais relatifs à la Direction générale, au Secrétariat général, au Contentieux, aux Ressources humaines et à la Trésorerie. De plus, la quote-part à 50 % des résultats de la coentreprise immobilière est en réduction de ces frais. Les dépenses nettes de ces services atteignent 9,6 millions de dollars, par rapport à 9,8 millions de dollars pour l'exercice précédent.

LES RESSOURCES HUMAINES

Le nombre d'employés à la Coopérative fédérée de Québec, y compris ses filiales, était de 9 644 à la fin de l'exercice, par rapport à 10 096 en 2002, soit une diminution de 452 personnes. La variation du nombre d'employés provient essentiellement de la réduction nette du nombre d'employés d'usine d'Olymel.

La Coopérative fédérée de Québec a poursuivi son engagement dans la formation en déclarant un investissement de 2,64 % de sa masse salariale à ce chapitre. Cet investissement, nettement supérieur à l'obligation légale, démontre l'importance que la Société accorde au perfectionnement des qualités requises de ses employés. Aussi, des efforts ont été déployés pour appuyer le perfectionnement des compétences des élus. Ainsi, parmi les administrateurs actifs du réseau des coopératives, nous en comptons 117 avec le rang de membre, 56 avec celui de compagnon et 29 avec le rang ultime de com-

mandeur du programme de reconnaissance de formation des élus.

En matière de relations de travail, 18 conventions collectives ont été négociées dans le mouvement coopératif agricole. La capacité concurrentielle des entreprises, la souplesse opérationnelle et les conditions de travail ont été au cœur des préoccupations des partenaires lors des négociations.

L'effet de la mise en place d'une mutuelle de prévention pour les coopératives depuis 1997 a permis une réduction de 46 % de leur taux de cotisation auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, ce qui se traduit par une économie de plus de 1,5 million de dollars sur leur expérience financière. La Coopérative fédérée de Québec agit comme partenaire de la Mutuelle de prévention et en assure la coordination.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Le bilan consolidé de la Coopérative fédérée de Québec, au 1^{er} novembre 2003, affiche un actif total de 754 millions de dollars, comparativement à 770 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. La baisse de l'actif total provient principalement de la réduction des stocks d'Olymel s.e.c., attribuable, d'une part, à la réduction de l'offre de volailles à l'échelle canadienne et, d'autre part, à des niveaux d'abattage de porcs moins importants au cours des derniers mois de l'exercice financier. Cette réduction a été partiellement compensée par une hausse des débiteurs, principalement à la Division de l'approvisionnement de la ferme où l'augmentation des ventes dans tous les secteurs d'activité explique cet état de fait.

Le passif à court terme de 239 millions de dollars au 1^{er} novembre 2003 a également diminué par

rapport à 256 millions de dollars au 26 octobre 2002. Cette diminution est attribuable à la baisse des impôts à payer ainsi qu'à l'élimination, en 2003, du versement exigible à moins d'un an pour les débentures convertibles à la suite de son remboursement par anticipation. Le fonds de roulement au 1^{er} novembre 2003 s'établit à 128 millions de dollars, comparative-

Notre Service de la quincaillerie et des matériaux de la Division de l'approvisionnement de la ferme dessert près de 160 quincailleries et centres de rénovation sous la bannière CO-OP. Il approvisionne déjà quatre quincailleries UNIMAT, bannière nouvellement créée pour servir les quincailleries et centres de rénovation privés qui désirent faire des affaires avec la Coopérative fédérée de Québec.

**RAPPORT
ANNUEL
2003**

LA DIRECTION

RÉJEAN NADEAU
Président-directeur général,
Olymel s.e.c.

ERNEST DESROSIERS
Directeur général, Division de
l'approvisionnement de la ferme

DOMINIC SCIPIO
Directeur général,
Division des pétroles

ALAIN GARNEAU
Directeur du Contentieux

MARIO LECLERC
Directeur général
Ressources humaines

PAUL NOISEUX
Trésorier

CLAUDE LAFLEUR
Secrétaire général

PIERRE GAUVREAU
Directeur général



En tant que dirigeant d'une entreprise appartenant à une coopérative agricole, la fibre coopérative pour moi c'est avoir des réflexes de gestion en conformité avec les valeurs de la coopération. **Réjean Nadeau**, président-directeur général d'Olymel s.e.c.



RAPPORT DE LA DIRECTION

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

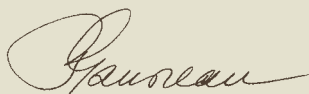
Les états financiers consolidés de la Coopérative fédérée de Québec, y compris les notes y afférentes, pour l'exercice terminé le 1^{er} novembre 2003, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les Règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. Tous les renseignements sur les finances et l'exploitation contenus dans le présent rapport annuel sont conformes à ceux divulgués dans les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôle interne conçus pour assurer la fiabilité des informations financières et fournir l'assurance raisonnable que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et protégés. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le Service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son Comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le Comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le Comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au Conseil d'administration.

Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers.

Le directeur général,



Pierre Gauvreau, FCA

Le trésorier,



Paul Noiseux, CGA

Montréal, le 21 janvier 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Aux sociétaires de la Coopérative fédérée de Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Coopérative fédérée de Québec au 1^{er} novembre 2003 et les états consolidés des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 1^{er} novembre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada
le 19 décembre 2003
*[à l'exception des notes 3, 4 et 12
datées du 21 janvier 2004]*

Ernst & Young s.r.l.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DE LA SOCIÉTÉ

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

<i>[en milliers de dollars]</i>	2003	2002
Ventes	2 755 096 \$	2 480 291 \$
Coûts d'exploitation <i>[note 1]</i>		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	2 735 810	2 428 847
Frais financiers	12 714	11 364
	2 748 524	2 440 211
Bénéfice d'exploitation	6 572	40 080
Autres résultats		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	1 418	1 602
Gains à la cession d'actifs	8 696	5 664
Gain de dilution <i>[note 2]</i>	6 292	—
	16 406	7 266
Excédent d'opération avant quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle	22 978	47 346
Quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle	(3 158)	4 865
Excédent d'opération	26 136	42 481
Affectation de l'excédent d'opération		
Ristournes <i>[note 3]</i>	8 203	17 200
Impôts sur les bénéfices <i>[note 4]</i>	4 348	8 222
Excédent net	13 585	17 059
Avoir de la Société au début de l'exercice	169 615	152 556
Avoir de la Société à la fin de l'exercice	183 200 \$	169 615 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 1^{er} novembre 2003

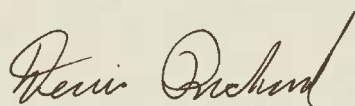
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

<i>[en milliers de dollars]</i>	2003	2002
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	196 762 \$	188 391 \$
Stocks	162 547	179 388
Frais payés d'avance	6 328	5 419
Impôts futurs <i>[note 4]</i>	475	5 268
Placements échéant à moins d'un an <i>[note 5]</i>	1 144	1 348
	367 256	379 814
Placements <i>[note 5]</i>	51 824	54 900
Immobilisations corporelles <i>[note 6]</i>	309 145	309 477
Autres actifs <i>[note 7]</i>	25 528	25 597
	753 753 \$	769 788 \$
PASSIF		
À court terme		
Découverts bancaires	14 490 \$	17 818 \$
Emprunts à court terme <i>[note 8]</i>	4 542	3 842
Créditeurs	203 624	198 212
Impôts à payer	487	5 715
Ristournes à payer <i>[note 3]</i>	2 666	5 734
Dette à long terme exigible à moins d'un an <i>[note 9]</i>	13 466	12 751
Débiteures convertibles exigibles à moins d'un an <i>[note 11]</i>	—	12 000
	239 275	256 072
Dette à long terme <i>[note 9]</i>	178 825	178 212
Passif au titre des prestations constituées <i>[note 10]</i>	16 099	12 077
Gain reporté	960	1 034
Impôts futurs <i>[note 4]</i>	8 328	10 093
Parts des actionnaires sans contrôle <i>[note 13 c]</i>	48 577	41 137
Débiteures convertibles <i>[note 11]</i>	—	24 000
Actions privilégiées <i>[note 12]</i>	9 121	7 058
AVOIR		
Actions ordinaires <i>[note 12]</i>	69 368	70 490
Avoir de la Société	183 200	169 615
	753 753 \$	769 788 \$

Engagements et éventualités *[note 13]*

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,



Denis Richard, administrateur



Ghislain Cloutier, administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

<i>[en milliers de dollars]</i>	2003	2002
EXPLOITATION		
Rentrées de fonds des clients	2 748 137 \$	2 475 407 \$
Sorties de fonds aux fournisseurs et membres du personnel	(2 670 212)	(2 393 288)
Frais financiers payés	(15 566)	(15 059)
Dividendes reçus de sociétés satellites	2 030	1 276
Intérêts reçus	1 383	1 698
Impôts payés	(6 547)	(10 655)
Ristournes payées au comptant	(5 938)	(6 480)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 287	52 899
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'entreprise <i>[note 17]</i>	–	(24 000)
Cession d'entreprise <i>[note 18]</i>	–	10 079
Acquisition de placements	(3 146)	(6 452)
Réalisation de placements	5 257	8 713
Avances à une société satellite	–	615
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 283)	(42 123)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	3 412	738
Augmentation des autres actifs	(3 747)	(1 856)
Produit de la cession d'autres actifs	7 711	5 424
Acquisition de parts des actionnaires sans contrôle	(4 548)	(4 548)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(33 344)	(53 410)
FINANCEMENT		
Variation des emprunts à court terme	701	(600)
Nouvelle dette à long terme	48 640	14 686
Remboursement de dette à long terme	(47 313)	(12 650)
Remboursement des débetures convertibles	(36 000)	–
Versement aux actionnaires sans contrôle	(3 035)	(1 181)
Émission d'actions d'une filiale à un tiers	24 783	–
Émission d'actions privilégiées	4 090	3 061
Rachat d'actions privilégiées	(2 027)	(2 330)
Émission d'actions ordinaires	226	97
Rachat d'actions ordinaires	(6 680)	(4 651)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(16 615)	(3 568)
Diminution (augmentation) des découverts bancaires	3 328	(4 079)
Découverts bancaires au début de l'exercice	(17 818)	(13 739)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(14 490) \$	(17 818) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

[Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

GÉNÉRALITÉS

La Coopérative fédérée de Québec [la Société] a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans l'approvisionnement d'exploitations agricoles, la transformation et la mise en marché de produits agricoles.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, requiert de la direction l'établissement d'estimations raisonnables et justes basées sur la formulation d'hypothèses appropriées. Ces estimations peuvent influencer les montants des actifs et des passifs constatés au bilan, les montants de revenus et de charges inscrits durant l'exercice ainsi que la divulgation des engagements et éventualités à la date des états financiers. Les estimations utilisées peuvent être différentes de la valeur de ces éléments au moment de leur réalisation. Les principales conventions comptables retenues se résument comme suit :

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative fédérée de Québec, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût. La Société évalue périodiquement la valeur de ses placements et lorsqu'un placement subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût [méthode de l'épuisement successif] et du coût de remplacement. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût [méthodes de l'épuisement successif, du coût moyen ou du coût standard, selon les secteurs] ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes d'amortissement linéaire ou dégressif aux taux suivants fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Pavage	4 % à 10 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation des flux de trésorerie non actualisés sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

Frais reportés

Les frais reportés comprennent principalement les frais de financement se rapportant à la dette à long terme. Ces frais reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 3 à 10 ans.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]**Gain reporté**

Le gain reporté a été réalisé dans le cadre d'une prise de participation dans une coentreprise. Ce gain reporté, représentant la moitié de la valeur de la clientèle cédée par la Société au moment de l'opération, est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

Régimes d'avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux offerts à la retraite pour ses salariés en contrepartie des actifs accumulés dans ses régimes. À cette fin, la Société a adopté les conventions comptables suivantes :

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la progression des coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le Conseil d'administration après la fin de l'exercice. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du Conseil d'administration.

Instruments financiers dérivés

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger et principalement en devises américaines et japonaises. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change. Les gains et les pertes découlant des contrats de change utilisés à des fins de couverture d'opérations futures sont reportés et comptabilisés au moment de la réalisation de ces opérations. La Société a également recours à divers autres instruments financiers pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les rentrées et les sorties de fonds découlant des instruments financiers dérivés sont constatées dans les frais financiers de la Société en même temps que les intérêts débiteurs sur les dettes faisant l'objet de couverture.

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. Par conséquent, elle est engagée dans des contrats à terme sur le prix de plusieurs grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. Les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration. La Société s'est aussi engagée dans des contrats à terme sur le coût du porc, dont l'objet est de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix du porc pour une partie de ses approvisionnements. Les gains et les pertes sur ces contrats figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration en même temps que sont comptabilisés les éléments sous-jacents visés par la couverture.

Obligations environnementales

Les dépenses environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme dépenses ou capitalisées selon leur nature. Les dépenses courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les dépenses sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les soldes des impôts futurs reflètent l'incidence fiscale sur les exercices ultérieurs des écarts temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Exercice

La Société termine habituellement son exercice le dernier samedi d'octobre. Cette année, la Société termine son exercice le premier samedi de novembre. Par conséquent, l'exercice terminé le 1^{er} novembre 2003 comprend 53 semaines alors que celui terminé le 26 octobre 2002 comprenait 52 semaines.

1) COÛTS D'EXPLOITATION

Les coûts d'exploitation comprennent les éléments suivants :

	2003		2002
Amortissement des immobilisations corporelles	33 831	\$	30 615
Amortissement des autres actifs	4 269		3 906
Intérêts sur les emprunts à court terme	353		102
Intérêts sur la dette à long terme	12 185		9 794
Intérêts sur les actions privilégiées	338		284
Intérêts sur les débiteures convertibles	1 230		2 882
Intérêts créditeurs	(1 392)		(1 698)

2) GAIN DE DILUTION

Le 10 janvier 2003, la filiale de la Société, Olymel s.e.c., a procédé à l'émission de parts à un commanditaire minoritaire, en contrepartie d'un apport de capital de 25 000 000 \$, entraînant un gain de dilution de 6 292 000 \$. Les parts de ce commanditaire minoritaire lui procurent une participation de 22,57 % dans la filiale [17 % en 2002].

3) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 21 janvier 2004, ont déclaré, à même l'excédent d'opération de l'exercice, des ristournes de 8 000 000 \$ [17 200 000 \$ en 2002]. Ils ont résolu que les ristournes seront payées dans les proportions suivantes :

	2003		2002
Au comptant	2 735	\$	5 734
Actions ordinaires de classe B	2 734		5 733
Actions ordinaires de classe D	2 734		5 733
	8 203	\$	17 200

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution ainsi que l'opération suivante : la Société a versé une ristourne de 203 000 \$ à un centre agricole coop devenu autonome durant l'exercice. Le règlement s'est fait en parts égales, au comptant, en actions ordinaires de classe B et en actions ordinaires de classe D.

4) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices se présentent comme suit :

	2003	2002
Charge d'impôts exigibles	1 408 \$	10 142 \$
Charge [économie] d'impôts futurs rattachée à l'apparition et à la résorption d'écarts temporaires	3 028	(1 075)
Récupération d'impôts relative à des pertes antérieures	(88)	(845)
Charge d'impôts sur l'excédent d'opération	4 348 \$	8 222 \$

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent d'opération après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2003	2002
Excédent d'opération	26 136 \$	42 481 \$
Ristournes	(8 203)	(17 200)
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	17 933 \$	25 281 \$
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 33,76 % [35,72 % en 2002]	6 054 \$	9 030 \$
Dégrèvement pour bénéfices de fabrication et de transformation	(18)	(1 040)
Gain de dilution	(2 665)	—
Récupération d'impôts relative à des pertes antérieures	(89)	(845)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	1 149	904
Autres éléments	(83)	173
Charge d'impôts sur l'excédent d'opération	4 348 \$	8 222 \$

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2003	2002
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	3 119 \$	5 397 \$
Stocks	(2 718)	(65)
Autres éléments nets	74	(64)
Actifs d'impôts futurs	475 \$	5 268 \$
Excédent de la valeur comptable des immobilisations corporelles sur la valeur fiscale	16 983 \$	13 227 \$
Excédent de la valeur comptable des placements sur la valeur fiscale	923	1 257
Excédent de la valeur comptable des autres actifs sur la valeur fiscale	351	2 366
Excédent de la valeur comptable du passif au titre des prestations constituées sur la valeur fiscale	(4 352)	(3 325)
Ristournes à reporter ultérieurement	(5 577)	(3 432)
Passifs d'impôts futurs	8 328 \$	10 093 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

5) PLACEMENTS

	2003	2002
Placements dans des sociétés satellites	8 971 \$	10 683 \$
Placements dans des coopératives		
Parts privilégiées d'Agropur coopérative	18 778	21 053
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	18 022	17 952
Actions et autres titres de coopératives affiliées	1 233	1 691
	38 033	40 696
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	5 964	4 869
	52 968	56 248
Placements échéant à moins d'un an	1 144	1 348
	51 824 \$	54 900 \$

6) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
2003			
Terrains	11 611 \$	— \$	11 611 \$
Pavage	8 173	5 355	2 818
Bâtiments	229 252	74 964	154 288
Machinerie et équipement	382 696	247 157	135 539
Matériel roulant	20 069	15 180	4 889
	651 801 \$	342 656 \$	309 145 \$
2002			
Terrains	11 722 \$	—	11 722 \$
Pavage	8 125	5 225	2 900
Bâtiments	227 920	72 291	155 629
Machinerie et équipement	370 157	235 509	134 648
Matériel roulant	18 960	14 382	4 578
	636 884 \$	327 407 \$	309 477 \$

7) AUTRES ACTIFS

	2003	2002
Écarts d'acquisition	15 011 \$	17 011 \$
Droits	9 590	7 296
Frais reportés	927	1 290
	25 528 \$	25 597 \$

8) EMPRUNTS À COURT TERME

Le montant d'emprunts à court terme provient des ententes de crédit bancaire d'une filiale et de la quote-part des ententes d'une coentreprise.

Pour la filiale, l'entente de crédit disponible au 1^{er} novembre 2003, sous forme d'avances par voie de découvert, totalisait 8 000 000 \$ et portait intérêt à cette date au taux de 4,50 % [4,50 % en 2002].

Pour la quote-part du financement d'exploitation de la coentreprise, le montant autorisé est de 10 000 000 \$ [7 500 000 \$ en 2002] et peut être utilisé selon un ou plusieurs des modes suivants : avances par voie de découvert, avances par voie d'acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. En date du 1^{er} novembre 2003, la coentreprise se finançait au moyen d'acceptations bancaires portant intérêt au taux de 4,19 % [4,25 % en 2002].

Le financement d'exploitation et la dette à long terme de la coentreprise sont garantis par une cession générale de 1^{er} rang sur les créances et les stocks.

9) DETTE À LONG TERME

	2003	2002
Marge de crédit ⁽¹⁾ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel [4,50 % au 1 ^{er} novembre 2003] et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,79 % à 3,84 %, pour la partie qui n'est pas assujettie aux swaps de taux d'intérêt, renouvelable annuellement [en 2002, marge de crédit utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 4,50 % et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,86 % à 3,90 %, pour la partie qui n'est pas assujettie aux swaps de taux d'intérêt, renouvelable annuellement] [note 14 a]	124 606 \$	136 819 \$
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, d'une valeur nominale de 28 000 000 \$, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 20 décembre 2017	27 236	—
Billets à terme, à taux fixe de 8,53 %, d'une valeur de 15 000 000 \$ US [22 500 000 \$ US en 2002], remboursables par versements annuels de capital de 7 500 000 \$ US, échéant en novembre 2004 [y compris la position créditrice de la convention d'échange de taux d'intérêt interdevises de 1 183 500 \$ [position débitrice de 3 820 500 \$ en 2002]] [note 14 a]	20 963	31 444
Billet à terme, à taux fixe de 10,36 %, remboursable par versements annuels de capital de 666 667 \$, échéant en novembre 2004	1 334	2 000
Quote-part des emprunts hypothécaires d'une coentreprise, garantie par des hypothèques mobilières et immobilières, à des taux variant de 4,36 % à 5,80 %, remboursable par versements mensuels de 57 260 \$, capital et intérêts, échéant le 31 octobre 2006	8 138	7 213
Quote-part d'un financement à terme « Evergreen » d'une coentreprise, portant intérêt à taux variable [500 000 \$ à 4,50 % au 1 ^{er} novembre 2003] et à taux fixe [4 999 000 \$ à 3,83 % au 1 ^{er} novembre 2003]. Si à l'échéance de la période, la coentreprise opte pour le crédit à terme rotatif dégressif, le financement sera remboursable en 11 versements trimestriels de 446 428 \$ à compter du 10 décembre 2004, suivi d'un versement final pour le solde en capital alors impayé. La coentreprise a conclu un contrat de couverture d'intérêts qui convertit une partie de la dette à un taux fixe de 6,045 % incluant les frais. Au 1 ^{er} novembre 2003, la quote-part de la valeur du contrat était de 500 000 \$.	5 499	8 697
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 4,75 % à 9,00 %, échéant entre novembre 2003 et septembre 2013	3 508	3 609
	191 284	189 782
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, à des taux de 4,20 % à 9,00 %, échéant entre mai 2004 et septembre 2010	1 007	1 181
	192 291	190 963
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	13 466	12 751
	178 825 \$	178 212 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

9) DETTE À LONG TERME [suite]

- (1) La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ qui est une marge de crédit renouvelable annuellement. Si elle n'est pas renouvelée, elle sera convertie en un prêt à terme d'un an. La Société peut utiliser ces crédits selon les formes suivantes : avance par voie de découvert, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de crédit. Le taux d'intérêt, modifié tous les trimestres, est régi par les modalités prévues à l'entente. La Société a reçu l'accord des prêteurs pour renouveler la marge de crédit jusqu'au 10 décembre 2004.

À l'exception des montants financés par l'utilisation de la marge de crédit, qui totalisent 124 606 000 \$, les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2004 – 13 466 000 \$; 2005 – 15 366 000 \$; 2006 – 11 390 000 \$; 2007 – 4 532 000 \$; 2008 – 1 812 000 \$.

10) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie.

La charge totale de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'établit à 7 668 000 \$ [6 924 000 \$ en 2002].

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2003	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	87 335 \$	17 942 \$	105 277 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 318	1 575	3 893
Intérêts débiteurs	5 554	1 323	6 877
Prestations versées	(5 549)	(293)	(5 842)
Pertes actuarielles	29	–	29
Modification des régimes	–	980	980
Solde à la fin de l'exercice	89 687	21 527	111 214
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	78 713	–	78 713
Rendement réel des actifs des régimes	6 964	–	6 964
Cotisations de l'employeur	1 570	293	1 863
Cotisations des salariés	425	–	425
Prestations versées	(5 549)	(293)	(5 842)
Pertes actuarielles	26	–	26
Juste valeur à la fin de l'exercice	82 149	–	82 149
Situation de capitalisation – déficit	(7 538)	(21 527)	(29 065)
Perte actuarielle nette non amortie	8 122	4 844	12 966
Actif (passif) au titre des prestations constituées	584 \$	(16 683) \$	(16 099) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

10) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

2002	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	90 811 \$	12 390 \$	103 201 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 242	926	3 168
Intérêts débiteurs	5 407	858	6 265
Prestations versées	(5 215)	(240)	(5 455)
Pertes (gains) actuariels	(5 910)	4 008	(1 902)
Solde à la fin de l'exercice	87 335	17 942	105 277
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	86 732	—	86 732
Rendement réel des actifs des régimes	(2 186)	—	(2 186)
Cotisations de l'employeur	1 882	240	2 122
Cotisations des salariés	409	—	409
Prestations versées	(5 215)	(240)	(5 455)
Pertes actuarielles	(2 909)	—	(2 909)
Juste valeur à la fin de l'exercice	78 713	—	78 713
Situation de capitalisation – déficit	(8 622)	(17 942)	(26 564)
Perte actuarielle nette non amortie	10 393	4 094	14 487
Actif (passif) au titre des prestations constituées	1 771 \$	(13 848) \$	(12 077) \$

Les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont les obligations au titre des prestations constituées dépassent les actifs des régimes, s'élèvent respectivement à 34 881 000 \$ et à 25 040 000 \$ [32 357 000 \$ et 22 695 000 \$ en 2002].

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées et les actifs des régimes sont les suivantes au 1^{er} novembre 2003 et au 26 octobre 2002 :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires
Taux d'actualisation	6,5 %	6,5 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,5 %	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	4 %	4 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 14 % pour la première année, diminuant de 0,5 % par année pendant dix ans, pour s'établir à 8,5 % par la suite. De même, le taux de croissance des autres frais de santé et d'assurance-vie a été fixé à 7 % pour la première année, diminuant de 0,5 % par année pendant six ans, pour s'établir à 3,5 % par la suite.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

10) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées imputée aux résultats de l'exercice se détaille comme suit :

2003	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice,			
déduction faite des cotisations des salariés	1 893 \$	1 575 \$	3 468 \$
Intérêts débiteurs	5 554	1 323	6 877
Rendement prévu des actifs des régimes	(5 003)	—	(5 003)
Amortissement de la perte actuarielle	312	230	542
Charge nette au titre des régimes	2 756 \$	3 128 \$	5 884 \$

2002	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice,			
déduction faite des cotisations des salariés	1 833 \$	926 \$	2 759 \$
Intérêts débiteurs	5 407	858	6 265
Rendement prévu des actifs des régimes	(5 353)	—	(5 353)
Amortissement de la perte actuarielle	141	8	149
Charge nette au titre des régimes	2 028 \$	1 792 \$	3 820 \$

11) DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures d'une valeur nominale de 36 000 000 \$ étaient convertibles en tout temps au gré de la Société en une nouvelle série d'actions privilégiées. Les intérêts, payables mensuellement à un taux minimal de 4 % et maximal de 15 %, variaient selon une méthode de calcul en proportion des excédents. Les débentures ont été remboursées en totalité au cours de l'exercice, sans pénalité, et selon les modalités prévues au contrat.

Les débentures convertibles étaient subordonnées aux dettes de la Société.

12) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le Conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote. Elles ne portent pas intérêt et sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le Conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du Conseil d'administration, à compter de la troisième année suivant celle de l'émission, sous réserve de certaines conditions, notamment que l'avoir de la Société augmente d'un minimum de 50 % du montant du rachat depuis leur date d'émission.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

12) CAPITAL SOCIAL [suite]

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, majoritairement d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration. Toutefois, le Conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B, s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2003	2002	2003	2002
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Régime d'investissement coopératif, d'une valeur nominale de 10 \$:				
Série 1999, rachetées en 2002, 5 %	—	201 294	— \$	2 013 \$
Série 2000, rachetables en 2004, 5 %	197 644	198 369	1 976	1 984
Série 2001, rachetables en 2004, 4,5 %	305 466	306 108	3 055	3 061
Série 2002, rachetables en 2005, 4 %	408 984	—	4 090	—
	912 094	705 771	9 121 \$	7 058 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Classe A	34 127	37 566	854 \$	940 \$
Classe B	36 860 105	34 110 925	36 860	34 111
Classe D	31 654 602	35 435 469	31 654	35 436
Classe MEMBRES AUXILIAIRES	—	114	—	3
	68 548 834	69 584 074	69 368 \$	70 490 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

12) CAPITAL SOCIAL [suite]

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2003	2002	2003	2002
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Solde au début de l'exercice	705 771	1 222 491	7 058 \$	6 327 \$
Émission :				
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	408 984	306 108	4 090	3 061
Rachat :				
Actions privilégiées de classe A	—	(655 318)	—	(655)
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	(202 661)	(167 510)	(2 027)	(1 675)
	(202 661)	(822 828)	(2 027)	(2 330)
Solde à la fin de l'exercice	912 094	705 771	9 121 \$	7 058 \$

ACTIONS ORDINAIRES

Solde au début de l'exercice	69 584 074	62 190 713	70 490 \$	63 578 \$
-------------------------------------	-------------------	------------	------------------	-----------

Émission :

Actions ordinaires de classe A	2 394	3 775	59	94
Ristournes en actions ordinaires de classe B	2 749 180	5 732 760	2 750	5 733
Ristournes en actions ordinaires de classe D	2 749 180	5 732 760	2 749	5 733
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	28	114	1	3
	5 500 782	11 469 409	5 559	11 563

Rachat :

Actions ordinaires de classe A	(5 833)	(23 732)	(147)	(598)
Actions ordinaires de classe B	—	(15 412)	—	(15)
Actions ordinaires de classe D	(6 530 047)	(4 036 904)	(6 530)	(4 038)
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	(142)	—	(4)	—
	(6 536 022)	(4 076 048)	(6 681)	(4 651)
Solde à la fin de l'exercice	68 548 834	69 584 074	69 368 \$	70 490 \$

13) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société et de ses coentreprises pour ces locations s'établissent à 47 283 000 \$ et se répartissent comme suit pour les cinq prochains exercices : 2004 – 7 743 000 \$; 2005 – 6 537 000 \$; 2006 – 5 292 000 \$; 2007 – 3 696 000 \$; 2008 – 2 605 000 \$.

De même, la Société s'est engagée à verser à une de ses coentreprises les loyers pour les locaux qu'elle occupe. La quote-part des loyers revenant au partenaire représente 789 000 \$ annuellement pour les trois prochaines années et 975 000 \$ annuellement pour les 11 années suivantes.

13) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [suite]**b) Cautionnements**

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières, à l'égard d'obligations totalisant 9 324 000 \$ au 1^{er} novembre 2003. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières, à l'égard d'avances à des sociétés satellites, pour un montant maximal de 26 079 000 \$. Le solde de ces avances dues aux institutions financières au 1^{er} novembre 2003 s'élevait à 14 855 000 \$. L'engagement de la Société à l'égard de ces avances est de racheter les stocks à une valeur comparable à leur prix de vente.

c) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Les parts d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société devenaient rachetables par celle-ci le 1^{er} février 1997 et le 1^{er} février de chaque année subséquente jusqu'en 2004. Le prix d'achat de ces parts, financé par la marge de crédit renouvelable, est de 4 548 000 \$ annuellement. Par ailleurs, la quote-part des résultats revenant à ces actionnaires sans contrôle se limite à un partage prioritaire de l'excédent net de la filiale correspondant à 7,98 % du solde des parts non rachetées au 1^{er} février de chaque année. Des lettres de garantie ont été émises en faveur des actionnaires sans contrôle pour le paiement des parts et des quotes-parts des résultats revenant à ces actionnaires.

De plus, un autre actionnaire sans contrôle, détenant 22,57 % des parts de cette filiale [17 % en 2002], bénéficie à compter du 1^{er} mai 2010 d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en 4 tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même actionnaire sans contrôle conservera tous ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts. Le prix d'achat des parts sera égal à la valeur obtenue selon une formule établie entre les parties.

d) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

14) INSTRUMENTS FINANCIERS**a) Instruments financiers dérivés**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps et des contrats à terme sur des marchandises, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Devises [en milliers]	Taux de change moyen	
		2003	2002
Vente	30 217 \$ US [37 801 \$ US en 2002]	1,3522	1,5861
Vente	2 874 576 ¥ [2 831 960 ¥ en 2002]	0,012045	0,012924
Vente	4 944 \$ A [5 665 \$ A en 2002]	0,9138	0,8642
Achat	11 400 \$ US [7 800 \$ US en 2002]	1,3258	1,5658

Contrats à terme sur le prix du porc

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix du porc, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût du porc. Au 1^{er} novembre 2003, la Société s'était engagée à vendre 1 324 490 kg [4 735 506 kg en 2002] de porc représentant 2 162 266 \$ [7 132 000 \$ en 2002].

Contrats à terme sur le prix des grains

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 1^{er} novembre 2003, la Société s'était engagée à vendre 82 385 tonnes métriques de grains [43 088 tonnes métriques en 2002] représentant 15 639 000 \$ [6 386 000 \$ en 2002].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

14) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Convention d'échange de taux d'intérêt interdevises

La Société a conclu une convention d'échange de taux d'intérêt interdevises ayant pour effet de convertir le capital des billets à terme d'une valeur de 15 000 000 \$ US [22 500 000 \$ US en 2002] en un capital de 20 963 000 \$ CA [31 444 000 \$ CA en 2002] et d'établir le taux d'intérêt à 9,75 % afin de fixer le capital et les intérêts à payer en dollars canadiens jusqu'à l'échéance de ces emprunts comme décrit à la note 9.

Swaps de taux d'intérêt

Des marges de crédit utilisées pour un montant total de 44 000 000 \$ sont assujetties à des swaps de taux d'intérêt variant de 2,77 % à 4,71 %, échéant entre mars 2004 et octobre 2005 [en 2002, montant total de 26 000 000 \$ assujetti à des swaps de taux d'intérêt variant de 4,12 % à 6,18 %, échéant entre juillet 2003 et juin 2005].

b) Risque de crédit

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible ou nul, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés, pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

c) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des débiteurs, des emprunts à court terme, des créditeurs et des ristournes à payer se rapproche de leur valeur comptable étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur des placements dans des coopératives n'a pas été déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des encaissements futurs. La juste valeur des prêts hypothécaires et billets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme estimée à 192 310 000 \$ [198 610 000 \$ en 2002] est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des débentures convertibles au 26 octobre 2002 n'avait pas été déterminée étant donné que les intérêts variaient selon une méthode de calcul en proportion des excédents comme décrit à la note 11. La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice, tenant ainsi compte des gains et pertes actuels non matérialisés sur ces contrats. Seuls les gains et pertes non matérialisés sur le prix des grains sont comptabilisés dans les résultats. Les gains (pertes) des instruments dérivés, matérialisé(e)s ou non, sont estimé(e)s à :

	2003	2002
Contrats de change	736 \$	1 034 \$
Contrats à terme sur le prix du porc	95	(10)
Contrats à terme sur le prix des grains	(1 985)	(38)
Convention d'échange de taux d'intérêt interdevises	(1 370)	3 418
Swaps de taux d'intérêt	(402)	(710)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

15) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des résultats, de la situation financière et des flux de trésorerie de ses coentreprises, comme suit :

	2003	2002
État consolidé des résultats		
Ventes	175 660 \$	6 352 \$
Coûts d'exploitation	172 427	5 478
Excédent d'opération	3 232	874
Bilan consolidé		
Actif à court terme	20 291	12 733
Actif à long terme	41 597	31 327
Passif à court terme	15 566	9 223
Passif à long terme	14 426	17 273
État consolidé des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	2 181	1 481
Activités d'investissement	(1 547)	(77)
Activités de financement	(1 289)	(1 046)

16) INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte trois secteurs isolables, soit la mise en marché, l'approvisionnement de produits agricoles et les activités pétrolières. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. Le secteur des activités pétrolières distribue et commercialise des produits et services pétroliers dans le milieu agricole, résidentiel, commercial et routier. Les autres secteurs et les frais communs sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ».

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents d'opération. La Société comptabilise les ventes et les cessions intersectorielles aux prix courants du marché.

2003 SECTEURS D'ACTIVITÉ	Mise en marché	Approvi- sionnement	Activités pétrolières	Autres secteurs	Consolidé
Ventes à des tiers	1 847 293 \$	628 179 \$	279 624 \$	– \$	2 755 096 \$
Cessions intersectorielles	–	3 721	4 632	–	8 353
Ventes totales	1 847 293	631 900	284 256	–	2 763 449
Frais financiers	11 112	2 325	(106)	(617)	12 714
Amortissement des immobilisations					
corporelles et des autres actifs	28 471	5 758	2 824	1 047	38 100
Quote-part des résultats des sociétés satellites	–	1 385	33	–	1 418
Excédent d'opération	976	28 678	6 294	(9 812)	26 136
Actifs sectoriels	441 613	214 906	61 760	35 474	753 753
Acquisition d'immobilisations corporelles	26 846	4 783	3 143	621	35 393

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003

16) INFORMATION SECTORIELLE [suite]

2002 SECTEURS D'ACTIVITÉ	Mise en marché	Approvi - sionnement	Activités pétrolières	Autres secteurs	Consolidé
Ventes à des tiers	1 690 221 \$	583 449 \$	206 621 \$	– \$	2 480 291 \$
Cessions intersectorielles	–	3 931	5 435	–	9 366
Ventes totales	1 690 221	587 380	212 056	–	2 489 657
Frais financiers	10 407	1 441	(191)	(293)	11 364
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	24 711	5 859	2 833	1 118	34 521
Quote-part des résultats des sociétés satellites	–	1 792	37	(227)	1 602
Excédent d'opération	20 359	28 306	3 853	(10 037)	42 481
Actifs sectoriels	472 424	197 425	58 088	41 851	769 788
Acquisition d'immobilisations corporelles	46 818	6 102	2 867	453	56 240
				2003	2002

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES

Ventes à des tiers au Canada	2 027 511 \$	1 799 832 \$
Ventes à des tiers hors du Canada	727 585	680 459
Total des ventes à des tiers	2 755 096 \$	2 480 291 \$

17) ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 6 octobre 2002, par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., la Société a acquis une participation de 50 % dans Aliments Prince, s.e.c.

Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation sont compris dans les états financiers depuis la date d'acquisition selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les actifs nets acquis ainsi que les contreparties se répartissent comme suit :

	2002
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	12 822 \$
Immobilisations corporelles	27 408
Écarts d'acquisition	6 362
Total de l'actif acquis	46 592
Passifs à court terme	9 986
Dette à long terme	8 676
Impôts futurs	2 896
Total du passif pris en charge	21 558
	25 034 \$
Contreparties	
Comptant	24 000 \$
Clientèle cédée	1 034
	25 034 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercice terminé le 1^{er} novembre 2003**18) CESSIION D'ENTREPRISE**

Le 1^{er} décembre 2001, la Société a conclu le retour à l'autonomie de sa section d'approvisionnement agricole de Joliette [Profid'Or]. Dans le cadre de ce retour à l'autonomie, la Société a vendu à la nouvelle coopérative autonome les actifs liés à Profid'Or, à leur valeur comptable au 30 novembre 2001.

Les actifs nets vendus ainsi que les contreparties se répartissent comme suit :

	2002
Actifs nets vendus	
Actifs à court terme	13 062 \$
Placements	1 236
Immobilisations corporelles	2 908
Droits de production	1 869
Passifs à court terme	(2 238)
	<hr/> 16 837 \$
Contreparties	
Droits	6 158 \$
Placement	600
Comptant	10 079
	<hr/> 16 837 \$

19) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2002 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2003.

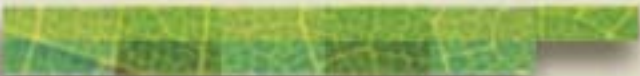
RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Exploitation <i>(en milliers de dollars)</i>										
Ventes	2 755 096 \$	2 480 291 \$	2 431 329 \$	2 003 739 \$	1 778 156 \$	1 807 275 \$	1 815 554 \$	1 747 512 \$	1 486 165 \$	1 471 480 \$
Frais financiers	12 714	11 364	15 504	11 855	12 667	14 890	16 047	16 449	17 213	14 926
Amortissement	38 100	34 521	29 768	26 148	26 238	25 115	23 073	24 217	23 393	22 714
Excédent d'opération des activités poursuivies	26 136	42 481	62 690	25 786	42 085	29 446	18 404	16 728	9 421	6 946
Ristournes	8 203	17 200	16 200	7 000	15 250	12 750	7 500	5 100	3 000	1 250
Impôts sur les bénéfices	4 348	8 222	8 617	5 848	8 890	7 076	6 191	6 819	5 328	5 965
Activités abandonnées	—	—	(161)	(6 593)	(1 089)	2 811	2 005	2 476	3 233	3 121
Excédent net après affectation	13 585	17 059	37 712	6 345	16 856	12 431	6 718	7 285	4 326	2 852
Situation financière <i>(en milliers de dollars)</i>										
Fonds de roulement	127 981 \$	123 742 \$	122 390 \$	91 967 \$	77 256 \$	99 290 \$	105 646 \$	100 280 \$	98 164 \$	93 215 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable	309 145	309 477	287 269	194 220	190 560	178 966	187 099	177 590	171 282	148 181
Total de l'actif	753 753	769 788	721 081	590 981	539 222	524 166	539 459	515 709	487 561	443 529
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir	261 689	283 163	258 461	213 885	209 705	186 079	169 647	160 085	158 777	153 178
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,6	1,6	1,6	1,7	1,9
Couverture des intérêts	3,1	4,7	5,0	2,4	4,2	3,2	2,3	2,2	1,7	1,7
Ratio d'endettement*	45:55	43:57	43:57	45:55	36:64	44:56	55:45	53:47	53:47	49:51
Excédent d'opération / Ventes	0,9 %	1,7 %	2,6 %	0,9 %	2,3 %	1,8 %	1,1 %	1,1 %	0,8 %	0,7 %
Avoir de la Société / Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir	70,0 %	59,9 %	59,0 %	53,7 %	53,7 %	51,4 %	50,5 %	49,3 %	45,1 %	43,9 %
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir / Total de l'actif	34,7 %	36,8 %	35,8 %	36,2 %	38,9 %	35,5 %	31,4 %	31,0 %	32,6 %	34,5 %
Nombre d'employés	9 644	10 096	9 340	8 041	7 996	7 448	6 838	6 185	5 676	5 377

* Aux fins du calcul du ratio d'endettement, l'avoir inclut les débetures convertibles et les actions privilégiées.

COOPÉRATIVES AFFILIÉES

- Agrilait, coopérative agricole**
Saint-Guillaume
- Agrinove, Coopérative agroalimentaire**
Sainte-Claire
- Agriscar, coopérative agricole**
Trois-Pistoles
- Agrivert, coopérative agricole régionale**
Saint-Barthélemy
- Agrivoix, coopérative agricole**
La Malbaie
- Agrodor, coopérative agro-alimentaire des vallées**
Outaouais-Laurentides
Thurso
- Alliance coop, service d'approvisionnement à la ferme**
Saint-Ephrem-de-Beauce
- Association coopérative agricole de La Patrie**
La Patrie
- Association coopérative des agriculteurs d'Albanel**
Albanel
- Association coopérative des agriculteurs de Jonquière**
Jonquière
- Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable**
Plessisville
- COMAX, coopérative agricole**
Saint-Hyacinthe
- Coop d'approvisionnement Chambord**
Chambord
- Coop des Cantons, coopérative agricole**
Coaticook
- Coop des deux rives, coopérative agricole**
Normandin
- Coop des Frontières, coopérative agricole**
Sainte-Martine
- Coopérative acéricole régionale des Appalaches**
Saint-Pamphile
- Coopérative agricole d'Amos**
Amos
- Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs**
Caplan
- Coopérative agricole de la Matapédia**
Amqui
- Coopérative agricole de St-Bernard**
Saint-Bernard de Beauce
- Coopérative agricole du Pré-Vert**
Tingwick
- Coopérative agricole du Témiscouata**
Notre-Dame-du-Lac
- Coopérative agricole Grains D'Or**
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Coopérative agricole Pont-Rouge**
Pont-Rouge
- Coopérative agricole régionale Parisville**
Parisville
- La Coopérative Cartier Ltée**
Richibucto, Nouveau-Brunswick
- Coopérative d'approvisionnement de la Haute-Côte-Nord**
Sacré-Cœur
- Coopérative d'approvisionnement de Ste-Julie**
Sainte-Julie
- La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée**
Baie-Sainte-Anne, Nouveau-Brunswick
- La Coopérative de Caraquet Ltée**
Caraquet, Nouveau-Brunswick
- Coopérative de consommateurs de St-Méthode-de-Frontenac**
Adstock
- Coopérative de consommation de St-Alexis**
Saint-Alexis-de-Matapédia
- La Coopérative de Rogersville Ltée**
Rogersville, Nouveau-Brunswick
- Coopérative de Saint-Quentin Itée**
Saint-Quentin, Nouveau-Brunswick
- Coopérative de services agricoles d'Abitibi-Ouest**
La Sarre
- La Coopérative de St-Louis Ltée**
St-Louis-de-Kent, Nouveau-Brunswick
- Coopérative des producteurs de nouvelles viandes Vivenda**
Dosquet
- Coopexcel, coopérative agricole**
Granby
- CoopPlus, coopérative agricole Champlain-Laviolette**
Saint-Narcisse
- COVILAC, coopérative agricole**
Baie-du-Febvre
- Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire**
La Pocatière
- Magasin CO-OP de Ste-Justine**
Sainte-Justine
- Magasin CO-OP de Ste-Perpétue**
Sainte-Perpétue de l'Islet
- Magasin CO-OP de St-Ludger**
Saint-Ludger
- Magasin CO-OP de St-Pamphile**
Saint-Pamphile
- Magasin CO-OP de St-Samuel**
Lac-Drolet
- Magasin CO-OP de St-Victor**
Saint-Victor
- Magasin CO-OP La Riveraine de Rivière-Ouelle**
Rivière-Ouelle
- Magasin CO-OP Squatec**
Squatec
- Magasin CO-OP St-Côme**
Saint-Côme-Linière
- Magasin CO-OP St-Gédéon**
Saint-Gédéon de Beauce
- Meunerie coopérative de Ville-Marie**
Ville-Marie



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

COOPÉRATIVES AFFILIÉES

**Nutrinator, coopérative agro-alimentaire
du Saguenay Lac St-Jean**

Saint-Bruno

Profid'Or, coopérative agricole

Joliette

Purdel, coopérative agro-alimentaire

Le Bic

Quincaillerie CO-OP Ste-Catherine

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Société coopérative agricole de Compton

Compton

Société coopérative agricole de Disraeli

Disraeli

Société coopérative agricole de Frampton

Frampton

Société coopérative agricole de Gracefield

Gracefield

Société coopérative agricole de l'Assomption

L'Assomption

Société coopérative agricole de l'Île aux Grues

L'Isle-aux-Grues

Société coopérative agricole de la Rivière du Sud

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

**Société coopérative agricole de Lac Mégantic-
Lambton**

Lac-Mégantic

Société coopérative agricole de Langevin

Sainte-Justine

Société coopérative agricole de Montmagny

Montmagny

Société coopérative agricole de Nominique

Lac-Nominique

Société coopérative agricole de Princeville

Princeville

Société coopérative agricole de St-Adrien d'Irlande

Saint-Adrien-d'Irlande

**Société coopérative agricole de St-Alexandre-
de-Kamouraska**

Saint-Alexandre de Kamouraska

Société coopérative agricole de St-André d'Acton

Acton Vale

Société coopérative agricole de St-Côme

Saint-Côme-Linière

Société coopérative agricole de St-Damase

Saint-Damase

**La Société coopérative agricole de St-Denis
sur Richelieu**

Saint-Denis-sur-Richelieu

Société coopérative agricole de Ste-Hélène

Sainte-Hélène-de-Bagot

Société coopérative agricole de Ste-Marthe

Sainte-Marthe

Société coopérative agricole de St-Fabien

Saint-Fabien

**Société coopérative agricole de St-Georges
de Beauce**

Saint-Georges

Société coopérative agricole de St-Hubert

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

**Société coopérative agricole de St-Isidore
d'Auckland**

Saint-Isidore de Clifton

Société coopérative agricole de St-Jacques de Leeds

St-Jacques-de-Leeds

Société coopérative agricole de St-Patrice

Saint-Patrice-de-Beaurivage

Société coopérative agricole de St-Ubalde

Saint-Ubalde

Société coopérative agricole de Verchères

Verchères

Société coopérative agricole de Weedon

Weedon

**Société coopérative agricole des apiculteurs du
Québec**

Plessisville

Société coopérative agricole des Appalaches

Laurierville

Société coopérative agricole des Bois-Francs

Victoriaville

Société coopérative agricole des Fermes du Nord

Mont-Tremblant

Société coopérative agricole du Sud de Montréal

Napierville

**Société coopérative agricole Dupuy
et Ste-Jeanne-d'Arc**

Dupuy

Société coopérative agricole Ham Nord

Ham-Nord

Société coopérative agricole La Seigneurie

Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Société coopérative agricole régionale St-Casimir

Saint-Casimir

Société coopérative de Lamèque Ltée

Lamèque, Nouveau-Brunswick

Unicoop, coopérative agricole

Sainte-Hénédiène

NOS ACTIVITÉS

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC • COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC



DIVISION DES PÉTROLES

9001, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3H7

BUREAUX DES VENTES

Brossard
Drummondville
Montréal
Québec
Rivière-du-Loup
Saint-Hyacinthe
Trois-Rivières

53 AGENTS DISTRIBUTEURS

8 POSTES DE RÉSERVE

185 STATIONS-SERVICE

SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

Groupe pétrolier Norcan inc. (13,1 %)
Sonic/Élie (50 %)



FILIALE DES VIANDES

2200, av. Léon-Pratte, bureau 400
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4B6

ABATTOIRS ET USINES DE DÉCOUPAGE

Berthierville
Princeville
Red Deer (Alberta)
Saint-Damase
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Simon
Saint-Valérien
Vallée-Jonction

USINES DE TRANSFORMATION

Anjou
Brampton
Granby
Iberville
Magog
Sainte-Rosalie
Saint-Félix-de-Valois
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu

FERMES D'ÉLEVAGE

Lanoraie d'Autray
Ormstown
Saint-Christophe-d'Arthabaska
Saint-Dominique
Saint-Germain-de-Grantham
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Saint-Paul d'Abbotsford
Sainte-Anne-du-Sault
Saint-Lin-Laurentides
Wickham

BUREAUX DE VENTE ET CENTRES DE DISTRIBUTION

Boucherville
Iberville
Tokyo
Toronto

SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

Aliments Prince, s.e.c. (50 %)
Unidindon



DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA FERME

9001, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3H7

SECTEUR DES PRODUCTIONS ANIMALES

• MEUNERIES ET ENTREPÔTS

Joliette
Lévis
New Liskeard (Ontario)
Sainte-Rosalie
St-Isidore de Prescott (Ontario)
Saint-Jacques de Montcalm

• USINE DE MINÉRAUX ET PRÉMÉLANGES

Lévis

• FERMES DE SÉLECTION GÉNÉTIQUE SOGÉPORC

Laurierville
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Apollinaire
Saint-Narcisse-de-Rimouski
Trinité-des-Monts

• COUVOIRS

Saint-Félix-de-Valois
Saint-Jude
Victoriaville

• FERMES DE REPRODUCTION (poulet à chair)

Saint-Jude
Wickham

SECTEUR DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

• CENTRES DE DISTRIBUTION

Longueuil
Sainte-Catherine
Sillery

• LABORATOIRE AGROALIMENTAIRE

Longueuil

• SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION À 50 %

6 Agrocentres et 1 Fertichem

SERVICE DES GRAINS

• BUREAU ET CENTRE DE DISTRIBUTION

Montréal
Sillery

• SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

Centre de distribution Sillery inc. (50 %)

• FILIALE

Grains Elite inc., Napierville

SECTEUR DE LA QUINCAILLERIE ET DES MACHINES AGRICOLES

• CENTRE DE DISTRIBUTION

Trois-Rivières

• POINTS DE VENTE

153 quincailleries et centres
de rénovation CO-OP
4 centres de rénovation Unimat
100 points de vente indépendants
150 points de vente de
machines agricoles

SERVICES-CONSEILS AUX COOPÉRATIVES

• BUREAUX

Montréal
Sillery

• CENTRE AGRICOLE CO-OP

AgriEst, St-Isidore de Prescott (Ontario)

SIÈGE SOCIAL

Coopérative fédérée de Québec
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec)
H4N 3H7

Téléphone : (514) 384-6450
Télocopieur : (514) 384-7176

SITE WEB

<http://www.coopfed.qc.ca>

The English version of this report is available on request from the General Secretary, Claude Lafleur, Coopérative fédérée de Québec, 9001 de l'Acadie Blvd., Suite 200, Montréal, Québec, H4N 3H7.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

GRAPHISME

Service de la publicité et de l'infographie
Coopérative fédérée de Québec

PHOTOGRAPHIES

Ronald Maisonneuve
Anne Whiteside
Louise Bilodeau
Gilbert Ducloux
Normand Blouin

SÉPARATION DE COULEURS ET IMPRESSION

Imprimerie L'Empreinte

